



PORT AUTONOME DE KRIBI

PORT AUTHORITY OF KRIBI

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 011- /AONR/PAK/CIPM/2026 DU
02 MARS 2026 **EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE**
CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE VIABILISATION D'UN SITE DE 20
HECTARES DANS LE DOMAINE PORTUAIRE DU PORT AUTONOME DE KRIBI.

FINANCEMENT : BUDGET DU PORT AUTONOME DE KRIBI, EXERCICES 2026, 2027 ET
2028

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres en vue du recrutement d'une maîtrise d'œuvre pour le contrôle et la surveillance des travaux de viabilisation d'un site de 20 hectares dans le domaine portuaire du Port Autonome de Kribi.

2. CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations confiées au Consultant comprendront la liste non exhaustive des opérations suivantes :

- fourniture et pose des équipements pour le raccordement du site de 20 ha au réseau de distribution électrique dans la zone logistique du PAK ;
- fourniture et pose des équipements pour le raccordement du site de 20 ha au réseau d'alimentation en eau potable dans la zone logistique du PAK ;
- fourniture et pose des équipements de télécommunication pour le raccordement du site de 20 ha.
- fourniture et pose des ouvrages de drainage des eaux pluviales ;
- fourniture et pose des équipements et conduites de collecte et d'évacuation des eaux usées ;
- construction des voies de dessertes du site de 20ha.

Le détail des prestations est précisé dans les Termes de Référence.

3. DELAI ET LIEU D'EXECUTION DES PRESTATIONS

Le délai d'exécution des prestations est de vingt-cinq (25) mois.



Le lieu d'exécution des prestations est fixé au site du Port Autonome de Kribi à Mboro.

4. ALLOTISSEMENT

Le présent Appel d'Offres n'est pas alloti.

5. COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel de l'ensemble des prestations est de quatre cent vingt-sept millions deux cent soixante-douze mille sept cent cinquante (427 272 750) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

6. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation à la présente consultation est adressée uniquement aux candidats suivants :

N°	ENTREPRISES	ADRESSE
01	GROUPEMENT ECTA/DESIGN	289 avenue MVOG FOU DA ADA; immeuble ANCIEN FONADER (EJIG ESSONO) Tél (+237) 222 22 00 87/222 22 04 65 Fax(+237) 222 22 91 16 B.P : 785-YAOUNDE-CAMEROUN E-mail : contact@ecta-btp.com / site web : www.ecta-btp.com
02	LE COMPETING	Site Web: www.centrealberteinstein.or , BP: 7214 Yaoundé-Tel/Fax: 222 21 59 88/ 699 50 11 77, Email: fumagho@yahoo.fr , RC N° 025 063, N° Contr: M080030000007W
03	CADEK	IMMEUBJE CNPS EX-SIA, Place du Gouvernement à Bonanjo, BP: 3914 DOUAJA, Tel: 33 43 89 71, Fax: (237) 33 43 08 86, N° RC/DJA/2007/M/374, NC: M 020 700 021 X
04	TRINITY CONSULT	GRA Bamenda North West Region, CMR, 00 Box 1115 Bamenda, (+237) 678 61 02 11/ 676 78 09 51,



N°	ENTREPRISES	ADRESSE
05	INTEGC	BP 11088 YAOUNDE-DRAGAGE Tél : 699 92 48 95/ 242 73 86 37 FAX : 622 22 02 16 Email : info@integc.cm

Les candidats listés dans le tableau ci-dessus ne peuvent pas s'associer en groupement.

7. FINANCEMENT

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **BUDGET PAK**, exercices **2026, 2027 et 2028**.

8. MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est le mode hors ligne.

9. CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivré par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 16 du DAO dont le montant s'élève à **un million (1 000 000) FCFA**.

Le cautionnement de soumission doit être valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec l'appel d'offres concernée est considérée comme absente.

Est jugé non conforme un cautionnement de soumission :

- Qui ne mentionne pas le nom de toutes les parties du groupement le cas échéant ;
- Dont le montant garanti est inférieur au seuil exigé par le RPAO ;
- Qui comporte une erreur matérielle de nature à remettre en cause les effets de droit attendus.



Le cautionnement de soumission timbré doit être accompagnée d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC).

10. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du PAK à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, B.P. : 203 Kribi, e-mail : achatdao@pak.cm dès publication du présent avis.

11. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez-de-chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : achatDAO@pak.cm dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) FCFA dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée lors du dépôt des offres à la Division des marchés du PAK.

12. REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir en version physique au plus tard le 25 MARS 2026 à **12 heures** précises, heure locale, à l'adresse suivante :

Division des Marchés du PAK, au rez-de-chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

En outre, les informations du dossier financier (sous-détails des prix, bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif) seront remises sur une clé USB lors de la séance de dépouillement des plis.

Elle portera la mention suivante :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 011- /AONR/PAK/CIPM/2026 DU 02 MARS 2026 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE VIABILISATION D'UN SITE DE 20 HECTARES DANS LE DOMAINE PORTUAIRE DU PORT AUTONOME DE KRIBI.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».



13. RECEVABILITE DES OFFRES

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis ne respectant pas le principe de séparation des dossiers administratifs, techniques et financiers ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission (*étant entendu que le mode de soumission est hors ligne, toutes les offres qui ne seront pas déposées en version physique dans les conditions fixées par le présent avis de consultation seront irrecevables*) ;
- Les plis sans indication de l'identité de l'appel d'offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec l'appel d'offres concernée est considérée comme absente.

Toutefois, une pièce administrative, y compris la caution de soumission, produite ou remise séance tenante lors de la séance d'ouverture des plis est recevable.

14. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des dossiers administratif et technique se fera le **25 MARS 2026** à **13 heures** précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi, dans la salle de conférence sise au 2ème étage de l'immeuble R+2 à Kribi.

Celle du dossier financier ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu un score technique supérieur ou égal à 75/100.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.



Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

En cas de non-conformité d'une pièce du dossier administratif, y compris le cautionnement de soumission, lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. CRITERES D'EVALUATION

A. Critères éliminatoires

- 1. Nombre d'exemplaires des offres insuffisant (moins de 07 offres)**
- 2. Dans l'offre administrative**
 - Absence d'une pièce administrative dans l'offre administrative à l'ouverture des plis ;
 - Non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce administrative du dossier administratif jugée non conforme à l'ouverture des plis ;
 - Fausse déclaration, manœuvres frauduleuses ou pièce falsifiée ;
 - Présence des informations de l'offre financière dans le dossier administratif.
- 3. Dans l'offre technique**
 - Absence de la charte d'intégrité paraphée à toutes les pages, cachetée, datée et signée ;
 - Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales paraphée à toutes les pages, cachetée, datée et signée ;
 - Absence des Termes de Références (TDR) paraphés à toutes les pages, cachetés, datés et signés ;
 - Absence du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à toutes les pages, cacheté, daté et signé ;
 - Fausse déclaration, manœuvres frauduleuses ou pièce falsifiée
 - Absence d'un planning d'exécution qui soit en cohérence avec le délai



- d'exécution prévisionnel ;
- Obtention d'un score technique inférieur à 75 points/100 ;
- Présence des informations de l'offre financière dans le dossier technique ;

4. Dans l'offre financière

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration, manœuvres frauduleuses ou pièce falsifiée.

B. Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	10
02	Capacité de financement	10
03	Méthodologie : Plan de travail, compréhension de la mission, connaissance du site et suggestions techniques	40
04	Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	30
05	Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission	10
Note totale d'évaluation du dossier		100

16. Méthode de sélection

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que :

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

- Poids de l'offre technique (T) = 80%
- Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.



17. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée la **mieux disante par combinaison des critères techniques et financiers.**

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Division des Marchés du PAK, au rez-de-chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : achatDAO@pak.cm.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir saisir la Cellule de Lutte Anti-corruption du PAK, l'Autorité chargée des Marchés du PAK (Conseil d'Administration), l'ARMP ou le Maître d'Ouvrage.

Kribi, le 02 MARS 2026

LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI

MAITRE D'OUVRAGE

Ampliations :

- PCA/PAK
- DG/ARMP
- PCIPM
- CHRONO
- ARCHIVES
- AFFICHAGE



Patrice Melom